

**UNFPA Management Response to: Benin Country Programme Evaluation**

**Evaluation Coverage Time Period: 2013-2017**

**Year of Management Response: 2017**

Recommendation Title	Recommendation	Accepted / Not Accepted	Priority	Action Title	Action Description	Estimated Implementation Date
2. Optimiser la valeur ajoutée de l'UNFPA et de ses interventions par rapport au contexte pays et à l'initiative delivering as one de l'UNCT.	2. Afin d'optimiser la valeur ajoutée de l'UNFPA et de ses interventions par rapport au contexte pays et à l'initiative delivering as one de l'UNCT, le bureau pays devraient prendre les mesures suivantes: (a) Développer une stratégie de communication institutionnelle visant à améliorer la visibilité et la lisibilité des interventions et l'intégrer dans le cahier de charge des différents postes de travail concernés; (b) Passer à l'échelle les avantages comparatifs acquis; Renforcer sa capacité à résoudre les goulots d'étranglement durant l'implémentation des interventions.	Accepted	High	2.1 Revisiter la stratégie de communication.	2.1 Revisiter la stratégie de communication du Bureau	12/31/2018
2. Optimiser la valeur ajoutée de l'UNFPA et de ses interventions par rapport au contexte pays et à l'initiative delivering as one de l'UNCT.	2. Afin d'optimiser la valeur ajoutée de l'UNFPA et de ses interventions par rapport au contexte pays et à l'initiative delivering as one de l'UNCT, le bureau pays devraient prendre les mesures suivantes: (a) Développer une stratégie de communication institutionnelle visant à améliorer la visibilité et la lisibilité des interventions et l'intégrer dans le cahier de charge des différents postes de travail concernés; (b) Passer à l'échelle les avantages comparatifs acquis; Renforcer sa capacité à résoudre les goulots d'étranglement durant l'implémentation des interventions.	Accepted	High	2.2 Elaborer le plan de Communication 2018 en conséquence	2.2 Elaborer le plan de Communication 2018 du Bureau en conséquence	12/31/2018

<p>2. Optimiser la valeur ajoutée de l'UNFPA et de ses interventions par rapport au contexte pays et à l'initiative delivering as one de l'UNCT.</p>	<p>2. Afin d'optimiser la valeur ajoutée de l'UNFPA et de ses interventions par rapport au contexte pays et à l'initiative delivering as one de l'UNCT, le bureau pays devraient prendre les mesures suivantes: (a) Développer une stratégie de communication institutionnelle visant à améliorer la visibilité et la lisibilité des interventions et l'intégrer dans le cahier de charge des différents postes de travail concernés; (b) Passer à l'échelle les avantages comparatifs acquis; Renforcer sa capacité à résoudre les goulots d'étranglement durant l'implémentation des interventions.</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>2.3 Assurer le passage à l'échelle des services conviviaux de SRAJ</p>	<p>2.3 Assurer le passage à l'échelle des services conviviaux de SRAJ sur la base des ressources disponibles dans les Zones retenues dans le CPD9</p>	<p>12/31/2019</p>
<p>3. Renforcer la pertinence des interventions du programme</p>	<p>3. Renforcer la pertinence des interventions à travers: (a) L'inclusion des spécificités des adolescents/jeunes et marginalisés dans la planification et l'implémentation; (b) L'amélioration de l'adéquation de la SSRAJ, le renforcement des compétences médicales (approche atelier), l'appui aux SONU et les SOP/VBG; le plaidoyer/accompagnement de la MEO aux moyens: (i) d'une planification qui adresse les faiblesses recensées; (ii) de la mise en place d'investissements et approches appropriées en: (1) incluant une approche sensible aux adolescents/jeunes marginalisés; (2) intensifiant l'offre de services conviviaux pour les adolescents/jeunes; (3) intensifiant l'approche tutorat dans la formation aux pratiques médicales; (4) proposant des stratégies et plaidoyer pour leur mise en œuvre par la partie nationale; (5) développant un partenariat facilitateur, concernant les obstacles contextuels à la disponibilité des ressources financières et humaines, y compris les SA, pour SONU, SOP, interface entre l'UNFPA et les ministères sectoriels; (iii) d'un accompagnement à la hauteur des défis et résultats visés. (c) la rationalisation des prévisions pour la mise en œuvre des services PF.</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>3.1 Elaborer et mettre en œuvre un plan de développement d'un réseau national des SONU</p>	<p>3.1 Elaborer et mettre en œuvre un plan de développement d'un réseau national des SONU</p>	<p>12/31/2018</p>

<p>3. Renforcer la pertinence des interventions du programme</p>	<p>3. Renforcer la pertinence des interventions à travers: (a) L'inclusion des spécificités des adolescents/jeunes et marginalisés dans la planification et l'implémentation; (b) L'amélioration de l'adéquation de la SSRAJ, le renforcement des compétences médicales (approche atelier), l'appui aux SONU et les SOP/VBG; le plaidoyer/accompagnement de la MEO aux moyens: (i) d'une planification qui adresse les faiblesses recensées; (ii) de la mise en place d'investissements et approches appropriées en: (1) incluant une approche sensible aux adolescents/jeunes marginalisés; (2) intensifiant l'offre de services conviviaux pour les adolescents/jeunes; (3) intensifiant l'approche tutorat dans la formation aux pratiques médicales; (4) proposant des stratégies et plaidoyer pour leur mise en œuvre par la partie nationale; (5) développant un partenariat facilitateur, concernant les obstacles contextuels à la disponibilité des ressources financières et humaines, y compris les SA, pour SONU, SOP, interface entre l'UNFPA et les ministères sectoriels; (iii) d'un accompagnement à la hauteur des défis et résultats visés. (c) la rationalisation des prévisions pour la mise en œuvre des services PF.</p>	<p>accepted</p>	<p>high</p>	<p>3.2 Plaidoyer à l'endroit du MS pour la mise à disposition d'un agent médical ayant une facilité de contact, dans les centres de jeunes sis dans les FOSA des zones d'appui du programme.</p>	<p>3.2 Plaidoyer à l'endroit du MS pour la mise à disposition d'un agent médical ayant une facilité de contact, dans les centres de jeunes sis dans les FOSA des zones d'appui du programme.</p>	<p>12/31/2018</p>
<p>4. Renforcer le potentiel et l'efficacité de la réactivité du programme</p>	<p>4. Renforcer le potentiel et l'efficacité de la réactivité en: (a) accompagnant la partie nationale dans la rationalisation en: (i) identifiant les besoins en cas de crise; (ii) affectant les dotations et la prise en compte des riverains. (b) renforçant le pré- positionnement des kits d'urgence et la disponibilité des intrants dans les zones inondables; (c) améliorant la promptitude et la continuité de l'encadrement de la périphérie par le Bureau Pays.</p>	<p>accepted</p>	<p>high</p>	<p>4.1 Elaborer et mettre en œuvre un « Minimum Preparedness Actions » MPA 2019 et contribuer à l'élaboration du plan de contingence inter agence</p>	<p>4.1 Elaborer et mettre en œuvre un « Minimum Preparedness Actions » MPA 2018 et contribuer à l'élaboration du plan de contingence inter agence.</p>	<p>12/31/2018</p>

<p>5. Mettre en œuvre des mesures adressant les différents dysfonctionnements relevés en vue d'une efficacité optimale des interventions/programme</p>	<p>5. Mettre en œuvre des mesures adressant les dysfonctionnements relevés en vue d'une efficacité optimale des interventions/programme: (a) explorer et faire instaurer par voie de plaidoyer avec la partie nationale, des mécanismes d'allègement et d'accélération du processus de préparation et de signature des PTA; (b) améliorer le coaching des PI pour l'accélération de la justification des dépenses; (c) intégrer les délais de maturation du financement dans la planification des activités de mobilisation des ressources (proposition de projets etc.); (d) mettre en œuvre une stratégie inclusive de gestion des risques menaçant la performance du programme; (e) développer une stratégie de plaidoyer en direction des décideurs locaux et centraux pour la disponibilité de RH dans les sites d'intervention du programme, selon les standards.</p>	<p>Accepted</p>	<p>Medium</p>	<p>5.1 Identifier les goulots d'étranglements et proposer des stratégies d'accélération du processus de préparation et de signature des PTA.</p>	<p>5.1 Identifier les goulots d'étranglements et proposer des stratégies d'accélération du processus de préparation et de signature des PTA.</p>	<p>12/31/2018</p>
<p>6. Renforcer la conformité, la fonctionnalité et l'efficacité du système de suivi-évaluation de la coopération UNFPA/Etat du Bénin.</p>	<p>6. Renforcer la conformité, la fonctionnalité et l'efficacité du système de suivi-évaluation de la coopération UNFPA/Etat du Bénin en: (a) renforçant les ressources et capacités pour la MEO du S&amp;E aux niveaux sectoriels et périphérique et la planification stratégique et opérationnelle (la planification devra être fondée sur la GAR; rationalisée par une chaîne des résultats opérationnalisées et une projection réaliste des résultats dans le temps); (b) complétant la batterie des stratégies de S&amp;E par la vérification de la qualité et mécanisme de monitoring de la performance du S&amp;E; (c) améliorant l'efficacité de la coordination du S&amp;E en la dotant d'indicateurs de performance du S&amp;E et en centrant l'agenda des cadres de prise de décision sur les résultats du S&amp;E, l'amélioration des pratiques/comportements des prestataires et bénéficiaires et l'ajustement programmatique; (d) Mettant en place une approche de mobilisation des ressources et opportunités pour la complétude de la mise en œuvre du S&amp;E à tous les niveaux.</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>6.1 Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de suivi-évaluation du 9ème programme de coopération.</p>	<p>6.1 Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de suivi-évaluation du 9ème programme de coopération.</p>	<p>6/30/2019</p>

<p>7. Améliorer la contribution du programme à l'atteinte des cibles de progrès sur les produits.</p>	<p>7. Pour améliorer la contribution du programme à l'atteinte des cibles de progrès sur les produits, il faudra : a) Rationaliser (i) la planification des résultats par la détermination des effectifs des groupes bénéficiaires, la systématisation d'indicateurs de produit avec des cibles réalistes ; (ii) l'implémentation par l'élaboration des plans opérationnels incluant des mesures pour une couverture exhaustive des interventions, une participation communautaire et un encadrement opérationnel optimaux. b) Améliorer la formation aux pratiques médico-sanitaires en SSR par une planification et une mobilisation des ressources adéquates, l'intensification du tutorat, du recyclage et de la supervision formative ; c) Proposer et appuyer l'implémentation d'une stratégie de fidélisation du personnel ; d) Améliorer la performance financière par la réduction des obstacles à l'exécution exhaustive des budgets et une approche systématique de mobilisation des fonds auprès d'autres sources que celles habituelles; Améliorer la performance logistique par la systématisation des approches palliatives aux dysfonctionnements du circuit des médicaments et un appui axé sur des résultats au renforcement du système GAS.</p>	<p>accepted</p>	<p>medium</p>	<p>7.1 Veiller à l'amélioration de la qualité des indicateurs de produit du cadre des résultats dans le cadre de l'élaboration du 9ème programme.</p>	<p>7.1 Veiller à l'amélioration de la qualité des indicateurs de produit du cadre des résultats dans le cadre du 9ème programme.</p>	<p>12/31/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

<p>7. Améliorer la contribution du programme à l'atteinte des cibles de progrès sur les produits.</p>	<p>7. Pour améliorer la contribution du programme à l'atteinte des cibles de progrès sur les produits, il faudra :</p> <p>a) Rationaliser  (i) la planification des résultats par la détermination des effectifs des groupes bénéficiaires, la systématisation d'indicateurs de produit avec des cibles réalistes ;  (ii) l'implémentation par l'élaboration des plans opérationnels incluant des mesures pour une couverture exhaustive des interventions, une participation communautaire et un encadrement opérationnel optimaux.</p> <p>b) Améliorer la formation aux pratiques médico-sanitaires en SSR par une planification et une mobilisation des ressources adéquates, l'intensification du tutorat, du recyclage et de la supervision formative ;</p> <p>c) Proposer et appuyer l'implémentation d'une stratégie de fidélisation du personnel ;</p> <p>d) Améliorer la performance financière par la réduction des obstacles à l'exécution exhaustive des budgets et une approche systématique de mobilisation des fonds auprès d'autres sources que celles habituelles ;</p> <p>Améliorer la performance logistique par la systématisation des approches palliatives aux dysfonctionnements du circuit des médicaments et un appui axé sur des résultats au renforcement du</p>	<p>accepted</p>	<p>medium</p>	<p>7.2 Apporter un appui pour la documentation de l'expérience de tutorat sur la pratique de la sage-femme au Bénin.</p>	<p>7.2 Apporter un appui pour la documentation de l'expérience de tutorat sur la pratique de la sage-femme au Bénin.</p>	<p>12/31/2018</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

<p>7. Améliorer la contribution du programme à l'atteinte des cibles de progrès sur les produits.</p>	<p>7. Pour améliorer la contribution du programme à l'atteinte des cibles de progrès sur les produits, il faudra :</p> <p>a) Rationaliser  (i) la planification des résultats par la détermination des effectifs des groupes bénéficiaires, la systématisation d'indicateurs de produit avec des cibles réalistes ;  (ii) l'implémentation par l'élaboration des plans opérationnels incluant des mesures pour une couverture exhaustive des interventions, une participation communautaire et un encadrement opérationnel optimaux.</p> <p>b) Améliorer la formation aux pratiques médico-sanitaires en SSR par une planification et une mobilisation des ressources adéquates, l'intensification du tutorat, du recyclage et de la supervision formative ;</p> <p>c) Proposer et appuyer l'implémentation d'une stratégie de fidélisation du personnel ;</p> <p>d) Améliorer la performance financière par la réduction des obstacles à l'exécution exhaustive des budgets et une approche systématique de mobilisation des fonds auprès d'autres sources que celles habituelles ;</p> <p>Améliorer la performance logistique par la systématisation des approches palliatives aux dysfonctionnements du circuit des médicaments et un annui axé sur des résultats au renforcement du</p>	<p>Accepted</p>	<p>Medium</p>	<p>7.3 Elaborer et mettre en œuvre un plan de tutorat sur la pratique de la sage-femme</p>	<p>7.3 Elaborer et mettre en œuvre un plan de tutorat sur la pratique de la sage-femme</p>	<p>6/30/2019</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

<p>8. Faciliter l'amélioration de la demande et de l'accès aux services de SSR de qualité chez les jeunes et les femmes (H2) et améliorer la planification, la célérité du processus et la mobilisation des ressources en vue de la complétude opportune des analyses thématiques du RGPH et du renforcement des capacités de production des données et évidences (H3).</p>	<p>8. Pour la demande et l'accès à la SR, les mesures suivantes sont à prendre: (a) l'optimisation de l'acceptabilité et de l'utilisation des services de SR par les groupes sensibles dont les adolescents/jeunes, les femmes enceinte (CPN/accouchement assisté) et les femmes en union (PF) au moyen d'une analyse des problèmes et la proposition de stratégies adaptées ; (b) La mise en place d'un groupe de travail stratégique intersectoriel de facilitation de la demande, de l'accès et de l'utilisation des services SSR par les jeunes et les femmes. Sa mission sera de : (1) fixer le cap de la part de l'UNFPA dans les résultats de produit et d'effet nationaux ; (2) d'analyser les problèmes pour réduire les obstacles aux niveaux RH, logistique, culturel, comportemental, prestation ; (3) développer des stratégies/approches solutions ; (4) mobiliser les synergies, les partenariats et les ressources pour la mise en œuvre des stratégies/approches solutions.</p>	<p>accepted</p>	<p>high</p>	<p>8.1 Identifier de nouvelles thématiques pour une analyse approfondie des données recensement.</p>	<p>8.1 Identifier de nouvelles thématiques pour une analyse approfondie des données recensement.</p>	<p>12/31/2018</p>
<p>8. Faciliter l'amélioration de la demande et de l'accès aux services de SSR de qualité chez les jeunes et les femmes (H2) et améliorer la planification, la célérité du processus et la mobilisation des ressources en vue de la complétude opportune des analyses thématiques du RGPH et du renforcement des capacités de production des données et évidences (H3).</p>	<p>8. Pour la demande et l'accès à la SR, les mesures suivantes sont à prendre: (a) l'optimisation de l'acceptabilité et de l'utilisation des services de SR par les groupes sensibles dont les adolescents/jeunes, les femmes enceinte (CPN/accouchement assisté) et les femmes en union (PF) au moyen d'une analyse des problèmes et la proposition de stratégies adaptées ; (b) La mise en place d'un groupe de travail stratégique intersectoriel de facilitation de la demande, de l'accès et de l'utilisation des services SSR par les jeunes et les femmes. Sa mission sera de : (1) fixer le cap de la part de l'UNFPA dans les résultats de produit et d'effet nationaux ; (2) d'analyser les problèmes pour réduire les obstacles aux niveaux RH, logistique, culturel, comportemental, prestation ; (3) développer des stratégies/approches solutions ; (4) mobiliser les synergies, les partenariats et les ressources pour la mise en œuvre des stratégies/approches solutions.</p>	<p>accepted</p>	<p>high</p>	<p>8.2 Apporter un appui technique et financier pour l'élaboration du plan stratégique de réduction de la mortalité maternelle et néonatale 2018-2022.</p>	<p>8.2 Apporter un appui technique et financier pour l'élaboration du plan stratégique de réduction de la mortalité maternelle et néonatale 2018-2022</p>	<p>12/31/2018</p>

<p>9. Améliorer la conception des interventions et la lisibilité de la contribution du PP à l'atteinte des résultats de l'UNDAF.</p>	<p>9. Améliorer la conception des interventions et la lisibilité de la contribution du PP à l'atteinte des résultats de l'UNDAF à travers les mesures suivantes: (a) explorer et inclure des mécanismes de durabilité dans la conception des interventions Genre et Droits Humains ; (b) Inclure un mécanisme de suivi régulier/ajustement ; (c) renforcer la logique d'intervention en sorte que le changement social, comportemental escompté soit observé une fois que les cibles des indicateurs de programme sont atteintes ; (d) Opter systématiquement pour des indicateurs de suivi de la nature des produits, et renseigner les progrès sur les indicateurs de produit et d'effet de l'UNDAF.</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>9.1 Renforcer les capacités des acteurs sur les interventions clés du programme en lien avec le genre en vue d'une appropriation nationale aux niveaux central, départemental et local.</p>	<p>9.1 Renforcer les capacités des acteurs sur les interventions clés du programme en lien avec le genre en vue d'une appropriation nationale aux niveaux central, départemental et local.</p>	<p>12/31/2019</p>
<p>9. Améliorer la conception des interventions et la lisibilité de la contribution du PP à l'atteinte des résultats de l'UNDAF.</p>	<p>9. Améliorer la conception des interventions et la lisibilité de la contribution du PP à l'atteinte des résultats de l'UNDAF à travers les mesures suivantes: (a) explorer et inclure des mécanismes de durabilité dans la conception des interventions Genre et Droits Humains ; (b) Inclure un mécanisme de suivi régulier/ajustement ; (c) renforcer la logique d'intervention en sorte que le changement social, comportemental escompté soit observé une fois que les cibles des indicateurs de programme sont atteintes ; (d) Opter systématiquement pour des indicateurs de suivi de la nature des produits, et renseigner les progrès sur les indicateurs de produit et d'effet de l'UNDAF.</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>9.2 Développer un plan de suivi spécifique des interventions en lien avec le genre et les droits humains et assurer le suivi de sa mise en œuvre.</p>	<p>9.2 Développer un plan de suivi spécifique des interventions en lien avec le genre et les droits humains et assurer le suivi de sa mise en œuvre.</p>	<p>6/30/2019</p>

<p>9. Améliorer la conception des interventions et la lisibilité de la contribution du PP à l'atteinte des résultats de l'UNDAF.</p>	<p>9. Améliorer la conception des interventions et la lisibilité de la contribution du PP à l'atteinte des résultats de l'UNDAF à travers les mesures suivantes: (a) explorer et inclure des mécanismes de durabilité dans la conception des interventions Genre et Droits Humains ; (b) Inclure un mécanisme de suivi régulier/ajustement ; (c) renforcer la logique d'intervention en sorte que le changement social, comportemental escompté soit observé une fois que les cibles des indicateurs de programme sont atteintes ; (d) Opter systématiquement pour des indicateurs de suivi de la nature des produits, et renseigner les progrès sur les indicateurs de produit et d'effet de l'UNDAF.</p>	<p>Accepted</p>	<p>High</p>	<p>9.3 Documenter la contribution du programme aux indicateurs de produit et d'effet de l'UNDAF au cours de l'année 2019.</p>	<p>9.3 Documenter la contribution du programme aux indicateurs de produit et d'effet de l'UNDAF au cours de l'année 2019.</p>	<p>12/31/2019</p>
<p>10. Développer et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité au niveau stratégique et opérationnel à travers une approche participative et inclusive.</p>	<p>10. Développer et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité au niveau stratégique et opérationnel à travers une approche participative et inclusive.</p>	<p>Accepted</p>	<p>Medium</p>	<p>10.1 Faire l'analyse des risques pouvant affecter la durabilité du 9ème programme.</p>	<p>10.1 Faire l'analyse des risques pouvant affecter la durabilité du 9ème programme.</p>	<p>12/31/2019</p>
<p>10. Développer et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité au niveau stratégique et opérationnel à travers une approche participative et inclusive.</p>	<p>10. Développer et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité au niveau stratégique et opérationnel à travers une approche participative et inclusive.</p>	<p>Accepted</p>	<p>Medium</p>	<p>10.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de gestion des risques identifié.</p>	<p>10.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de gestion des risques identifié.</p>	<p>12/31/2018</p>
<p>10. Développer et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité au niveau stratégique et opérationnel à travers une approche participative et inclusive.</p>	<p>10. Développer et accompagner la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité au niveau stratégique et opérationnel à travers une approche participative et inclusive.</p>	<p>Accepted</p>	<p>Medium</p>	<p>10.3 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de pérennisation des interventions clés du 9ème programme</p>	<p>10.3 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de pérennisation des interventions clés du 9ème programme</p>	<p>6/30/2019</p>